

LE CONSEIL COMMUNAL DE MORGES

est convoqué pour le
mercredi 25 juin 2008

au Foyer de Beausobre, à 19 h

Ordre du jour

1. Assermentation d'un Conseiller communal.
2. Communications du Bureau.
3. Communications de la Municipalité.
4. Nomination des 9 délégués au Conseil intercommunal de l'Association scolaire intercommunale Morges et environs (ASIME) pour la législature 2006-2011 ainsi que de un ou plusieurs suppléants.
5. Préavis de la Municipalité :
 - N° 30/6.08 Création d'une police intercommunale de la région morgienne régie par une convention de collaboration selon l'article 110 LC avec les Communes d'Echandens, Echichens, Préverenges et Tolochenaz
Autorisation d'engager 5 agents de police au sein de la Police municipale de Morges; (SVI)
 - N° 31/6.08 Adhésion au nouveau but optionnel de l'Association régionale pour l'action sociale de la région Morges-Aubonne (ARASMA); (UDC)
 - N° 32/6.08 Demande d'un crédit de CHF 40'000.00 pour un audit global de sécurité informatique, pour l'établissement d'une politique de sécurité et pour une sensibilisation de tous les collaborateurs à la sécurité. (SVI)
6. Rapports de commissions :
 - N° 5/6.08 Gestion 2007
Rapport sur la gestion
Réponses de la Municipalité aux vœux de la Commission de gestion
Détermination de la Commission de gestion sur les réponses de la Municipalité aux vœux émis
Rapport sur les comptes
Réponses de la Municipalité aux vœux de la Commission des finances
Détermination de la Commission des finances sur les réponses de la Municipalité aux vœux émis;

N° 10/6.08 Création d'un poste de délégué au développement durable au sein de la Direction de l'aménagement du territoire et développement durable et demande de crédit de CHF 60'000.00 pour la mise en œuvre de l'Agenda 21;

N° 18/6.08 Réorganisation des locaux de l'administration.

7. Questions, vœux et divers.

Le Président :

Le Secrétaire :

Daniel Buache

Pierre Ethenoz